

## SOMMAIRE

Chiffres clés

Agenda

Communautés de Communes

## EDITO

Yves RAMBAUX  
Président d'IHS

Depuis mai 2017, Initiative Haute-Saône a pris son autonomie suite à la Loi Notré, que de chemin parcouru depuis cette date.

Notre partenariat s'est renforcé avec les Communautés de Communes, les banques, le réseau comptable et les partenaires de la création d'entreprises.

Au 1er juillet, Léa MOUGEL a été embauchée en tant qu'Animatrice Plate-forme, venant ainsi conforter l'association dans ses missions.

L'activité d'Initiative Haute-Saône ne cesse de s'accroître, la demande est de plus en plus forte comme le montre les chiffres clés au 31 août 2019.

Le montage des dossiers NACRE continue sur 2019 grâce à l'enveloppe que nous a remis la Caisse des Dépôts en avril 2019.

Nous remercions tous les partenaires qui nous soutiennent dans la mission qui nous est confiée, nous pouvons ainsi continuer à contribuer efficacement au développement économique de la Haute-Saône.

## CHIFFRES CLÉS AU 31 AOÛT 2019

**41** entreprises financées par un prêt d'honneur

**3** entreprise financée par un prêt NACRE (21 000 €) pour 47 000 € de prêts bancaires associés

60% de création  
36% de reprise  
0% de croissance  
4% de transition



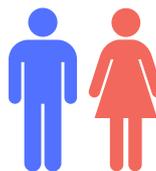
**497 000 €** de prêts d'honneur engagés (dont 77 200 € de participation des Com de Com)



**2 913 155 €** de prêts bancaires associés



Soit un total de **3 478 155 €** mobilisés dans l'économie du territoire de la plateforme (NACRE et prêts d'honneur)



67% de demandeurs d'emploi  
33% de femmes



**98** emplois directs créés ou maintenus



**Prêts d'honneur**  
**55** nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés pour **41 entreprises**

**20 nov. à 18h00** remise de chèque prêt d'honneur dans les locaux de la CCI dans le cadre de la Semaine Régionale de la création reprise d'entreprise.

**Prochains comités d'agrément** : 27 sept. 25 oct. 29 nov. et 20 déc.

**14 COMMUNAUTÉS DE  
COMMUNES ET  
1 COMMUNAUTÉ D'AGGLO**

**adhèrent à Initiative Haute-Saône afin de participer au financement des projets de création ou reprise d'entreprise de leur territoire.**

CC des 4 Rivières  
CC du Pays d'Hericourt  
CC du Pays de Villersexel  
CC Rahin et Chérimont  
CC du Val Marnaysien  
CC du Pays de Montbozon et du Chanois  
CC des Hauts du Val de Saône  
CC des Monts de Gy  
CC du Val de Gray  
CC du Pays de Luxeuil  
CC des 1000 Etangs  
CC de la Haute-Comté  
CC du Pays de Lure  
CC des Combes  
Vesoul Agglo

## Les conditions d'intervention :

Pour être éligible à la participation de la Communauté de Communes, le projet doit remplir les conditions suivantes :

- être éligible au prêt d'honneur,
- avoir son siège social sur le territoire de la Communauté de Communes.

## Les modalités d'intervention :

La participation de la Communauté de Communes correspond à 20% du montant du prêt d'honneur et se rembourse sur la même durée que ce dernier.

Quelques exemples :

Prêt d'honneur de 8 000 € accordé : 1 600 € de participation Com de Com  
Prêt d'honneur de 10 000 € accordé : 2 000 € de participation Com de Com  
Prêt d'honneur de 20 000 € accordé : 4 000 € de participation Com de Com  
Prêt d'honneur de 30 000 € accordé : 6 000 € de participation Com de Com

## Activité des Communautés de Communes

**15 Communautés de Communes** nous soutiennent en apportant un financement pour le fonctionnement de l'association et un abondement au fonds de prêts d'honneur

**32** entreprises ont bénéficié d'une participation Communauté de Communes.



ce qui représente **77 200 €** de fonds engagés

Au 16/09/2019

**Au 31 août c'est  
497 000 € de  
prêts d'honneur  
engagés dont  
77 200 € de  
participation  
des  
Communautés  
de Communes**